

Histoire : Quel est le premier texte administratif écrit en français ?

Bibliothèque publique d'information – notre réponse du 03/01/2017.



Le premier texte écrit en français est un texte administratif/juridique : les serments de Strasbourg daté de 842.

Voici ce que l'on lit sur ce texte sur le site de l'[Académie française](#) :

« Les Serments de Strasbourg, qui scellent en 842 l'alliance entre Charles le Chauve et Louis le Germanique, rédigés en langue romane et en langue germanique, sont considérés comme le plus ancien document écrit en français. »

Les « Serments de Strasbourg » est sans doute le plus vieux texte en langue française, il date de 842 et prend acte de la partition dans l'Europe de ce qui deviendra la partie française et la partie germanique, « sorte de tentative d'entente confédérale des nations... »

Voici les images d'archive de l'Institut National de l'Audiovisuel (INA)

Les serments de Strasbourg
Chaîne YouTube [INA Histoire](#)
Mise en ligne le 23/07/2012

Sur la même thématique

[Littérature : Quels furent les premiers textes écrits ? Le premier texte littéraire en français ?](#)

[Eurêkoi](#) – [Bibliothèque publique d'information](#)
